



Communiqué de presse

Mardi 19 Avril 2011.

Réussir son séjour linguistique, les conseils de l'Unosel.

Comment faire le bon choix ? Avec 70 organismes adhérents et plus de 33 ans d'existence, l'Unosel est la plus importante fédération française d'organisations de séjours éducatifs, linguistiques et d'écoles de langues. L'Unosel protège les consommateurs de ce type de séjours contre tout type d'abus et les aide à choisir le bon séjour ou stage en fonction de leurs attentes et de leur âge.

Comment choisir sa formule de séjour ?

Tout d'abord, faites jouer la concurrence. Cela prend du temps, mais vous dénicherez au final le séjour qui correspondra à vos objectifs.

Vous pouvez envoyer un mail à l'UNOSEL en décrivant vos attentes sur le contenu des cours et en précisant la période choisie. En retour vous recevrez une proposition détaillée de chaque adhérent. Après un premier tri, gardez au maximum 3 propositions et discutez en avec une de nos conseillères.

Quel organisateur choisir ?

Un organisme dont c'est le métier, un professionnel en conformité avec les lois françaises, qu'il s'agisse d'une association ou d'une société commerciale. Vous allez passer un contrat qui engage les deux parties, vous avez des devoirs, il a des obligations. Comme dans n'importe quel contrat, les conditions de vente sont écrites et vous devez les lire avec beaucoup de rigueur. Chaque détail a son importance... Il faut lire toutes les lignes. A l'Unosel, les brochures et les sites internet sont contrôlés par des auditeurs indépendants. Ensuite préférez un organisateur qui dépend d'une fédération. A l'UNOSEL par exemple, tous nos organisateurs de séjours ou stages linguistiques doivent répondre à la norme européenne et sont contrôlés sur le respect de cette norme par des experts. De plus ils sont soumis au respect du label Unosel et à l'acte d'engagement de leur métier. Les organisateurs de séjours éducatifs, colonies, camps de vacances, séjours itinérants doivent respecter le label Unosel et répondre à l'acte d'engagement en 10 points de leur métier.

Pourquoi une norme de qualité ?

Les adhérents de l'Unosel respectent la norme européenne NF EN 14804 :2005, organisateurs de séjours ou stages linguistiques, éditée en octobre 2005.

Cette norme a pris la suite, en octobre 2005, de la norme française que les adhérents de l'Unosel respectaient depuis fin 99 ; la norme française avait été élaborée par des professionnels des séjours linguistiques en collaboration avec des associations de parents d'élèves, des associations de consommateurs ainsi que les pouvoirs publics, Ministères de la Jeunesse et des Sports, du Tourisme et DGCCRF. C'est cette norme qui a servi de modèle à la norme européenne.

La norme décrit le service et la prestation de service proposés par les organisateurs de séjours linguistiques, par cette transparence, elle facilite les relations client /fournisseur. Elle suit pas à pas toutes les étapes d'un séjour (pour les jeunes) ou d'un stage linguistique (pour les adultes), dans tous les pays et pour toutes les durées.

En fait, cette norme est un cahier des charges très précis, basé sur une expertise de plus de 30 ans des professionnels et de l'UNOSEL. Ce cahier des charges est « une notice de montage » dans laquelle chaque élément correctement emboîté permet, au final, de construire un séjour solide et harmonieux.

Quel intérêt à acheter «français » ?

Un organisme français agréé par l'UNOSEL aura à la fois un rôle de « conseiller en éducation », un rôle de « voyageur » et un rôle d' « administrateur »... Ses interventions dépassent de loin le simple rôle d'intermédiaire. Il va étudier avec vous la meilleure formule de cours dans des écoles qu'il connaît parfaitement. Il peut au choix vous proposer des formules clés en mains ou vous laisser combiner différentes options pour composer vous même votre séjour (transport, type d'hébergement, distance à parcourir pour suivre les cours...). Pour les plus jeunes, les quotas et les niveaux d'encadrement français seront respectés. En cas de litige, l'organisme français pèse de tout son poids, car le prestataire étranger risque de ne pas perdre uniquement un client mais tout un marché.

Le prix proposé par votre agent en France, outre la prestation du fournisseur étranger, comprend tout le suivi et le contrôle que lui même et ses équipes ont mis en place pour que le séjour se passe bien : inspection des écoles, des familles, etc. Enfin, les informations fournies sont en français, facilement compréhensibles et sans subtilités linguistiques. Il en va de même pour les conditions et frais en cas de report ou d'annulation. En cas de litige au moment du paiement ou pendant le déroulement du séjour, les recours juridiques sont du domaine du Droit français, plus protecteur pour le consommateur de voyages.

Ces organismes français et l'UNOSEL s'engagent sur la qualité humaine et linguistique de la prestation. La présence sur le terrain des représentants de l'organisme français, ses inspections, le feedback de ses clients sont vraiment garants d'un choix judicieux, éclairé, et sans mauvaises surprises.

Quelles sont les formules de séjours en fonction de l'âge ?

Les conseils :

- **Bien cibler le projet :** détente, immersion culturelle ou véritable approfondissement de la langue ?
- **Le jeune doit être d'accord pour partir :**
S'il est un peu réticent, évitez de lui présenter le séjour comme une sanction à ses

- mauvaises notes, c'est une occasion pour lui de connaître une nouvelle expérience.
- **Valorisez-le** : il est capable de s'adapter, il est mûr, autonome, ...
- **Vous devez le préparer à cette découverte** :
Le pays qu'il découvre n'a pas la même culture, le préparer au nouveau mode de vie, politesse, repas, activités,... grâce à des livres ou des films.
- **Choisissez un mode d'hébergement adapté** :
Si votre adolescent est timide ou que son niveau est vraiment faible mieux vaut l'envoyer en collège. En famille, il aura trop de mal à établir la communication. Dans un collège, il va retrouver des jeunes de toutes nationalités il aura moins peur d'entamer le dialogue. En rentrant en France il participera d'avantage au cours.

Le type de séjour :

- **De 7 à 10 ans : la tranche d'âge de la découverte.**
Accueil en famille ou en collège. On acquiert la langue sous forme de jeux et d'histoires. Les après-midi sont consacrés à des activités ludiques et culturelles. **Objectif : donner envie de poursuivre.**
- **De 11 à 14 ans :**
Pour des jeunes ayant moins de 2 ans de pratique de la langue. Entre 15 jours et 3 semaines pour être profitable, ce type de séjour peut se faire en famille ou en collège avec cours et activités. La famille est à réserver aux plus sociables.

Pour cet âge, pensez aussi au "**Summer camp**", sorte de colonie de vacances avec beaucoup d'activités, en anglais mais sans cours.

*Pour les 15/18 ans , après un premier séjour, on peut envisager l'immersion en famille (sans cours) mais il faut maîtriser la langue et être autonome car le jeune risque d'être livré à lui-même, selon l'emploi du temps de la famille. Autrement prévoir cours et activités ; La formule "**Campus**" qui est une formule en "liberté surveillée" est également plébiscitée par les plus grands.*

Dans cette tranche d'âge on peut inclure, les "one to one", les prépas-bac, les prépas grandes écoles, ... avec beaucoup de travail pendant les cours mais également du travail personnel.

6 formules de séjours pour progresser entre 15 et 18 ans :

- **One to one** : Un prof chez soi, un face à face qui privilégie les échanges informels. Des cours individuels pendant 4 à 6 heures par jour, adaptés au besoin de chacun.
- **Des stages de révision intensifs en petits groupes** : pour passer un concours, un examen avec un objectif de performance, 25 à 30H de cours par semaine et des options possibles comme la conversation, l'actualité, l'anglais des affaires...
- **Les stages « spécial prepa »** : Avec colles et devoir sur table comportant de vrais sujets d'épreuves.
- **Les séjours en université** : *En cours d'été* « summer session », 6 semaines de cours avec les étudiants du pays dans de très nombreux domaines : cinéma, sociologie, marketing...mais il faut avoir un bon niveau en langue. En cours spéciaux, pour les étudiants étrangers, cours de langue, de civilisation, préparation à un examen en langues ou cycle préparatoire pour intégrer le cursus de l'université.

Et pour les 18 et plus :

- **Jobs** : 30 à 45 H de travail avec logement et argent de poche : pair et demi pair pour les jeunes filles (le demi pair permettant de suivre des cours en étant logé contre 4 H de travail) ; Et aussi des jobs en hôtellerie, restauration, commerce.
- **Stages** : Pour découvrir de l'intérieur le fonctionnement d'une entreprise étrangère. Ce type de formule est réservé à ceux qui ont un très bon niveau de langue et se trouvent

- déjà bien avancés dans une filière.
- **Visas Vacances Travail, chantiers bénévoles, chantiers nature....**

Enfin que les consommateurs n'hésitent pas à faire appel à l'Unosel, qui en toute impartialité (association loi de 1901) et en toute connaissance du marché (plus de 33 ans d'expérience) leur donnera les bonnes clés de décodage!

En savoir plus sur l'Unosel:

<http://www.unosel.com/qui-sommes-nous.html>

En savoir plus sur le label Unosel:

<http://www.unosel.com/images/LE-LABEL-unosel.pdf>

En savoir plus sur les actes d'engagements métier de l'Unosel:

<http://www.unosel.com/images/acte-engagement-sejours-linguistique.pdf>

<http://www.unosel.com/acte-engagement-unosel.html>

<http://www.unosel.com/images/acte-engagement-sejours-linguistique-adulte.pdf>

Contact Presse

Sylviane Halphen

Téléphone : 01 44 64 80 30

e-mail : info@unosel.com

www.unosel.org